

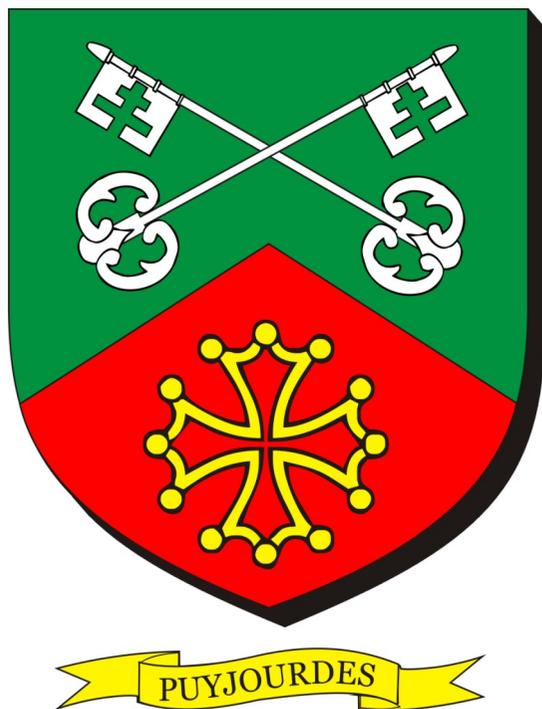


Le Conseil Municipal
vous souhaite une bonne année 2017



Commune de Puyjourdes
Bulletin municipal
Février 2017





Blason réalisé gratuitement par M. JF BINON

« de gueules à la croix occitane d'or ; mantelé de sinople chargé de 2 clefs d'argent posées en sautoir »

Explication en termes héraldiques :

Gueules : couleur rouge

Mantelé : la pointe vers le haut

Sinople : couleur verte

En sautoir : en « x »

Le mantelé : évoque le nom de la commune

Les clefs : attributs de Saint Pierre

La croix occitane : pour la région

PIQUE NIQUE ESTIVAL De l'ÉCOLE de MUSIQUE de Cajarc



Le Pique nique annuel de l'école de musique de Cajarc aura lieu cette année à Puyjourdes, sous la halle.

Venez partager un moment agréable en écoutant les élèves de l'école de musique de Cajarc qui se produiront

**le vendredi 30 juin
à partir de 19h 00**

N'oubliez pas votre pique nique



Dernières réunions du Conseil Municipal

29 septembre 2016 :

- Mise aux normes accessibilité handicapés : Compte tenu de l'obligation faite aux communes de mettre aux normes les bâtiments recevant du public pour permettre l'accès aux personnes handicapés, la commune doit prévoir des travaux.

15 novembre 2016 :

- Préparation du goûter de Noël : samedi 17 décembre 2016
- Fixation de la date pour le traitement des poteaux de la halle et la construction d'un mur pour le nouvel emplacement des conteneurs : 19 novembre 2016
- Aménagement du cimetière : choix de l'entreprise Vialelles pour la mise en place des plaques « **jardin du souvenir** » et « **ossuaire communal** » et pose des cases columbarium.
- Proposition d'une nouvelle exposition photos avec les artistes de Puyjourdes début d'année 2017.

31 janvier 2017

- Terrain en friche face à la mairie : conformément à l'article L2213-25 du Code général des Collectivités Territoriales, un terrain situé en zone urbanisée et à moins de 50 m d'une habitation, a l'obligation d'être entretenu. Un courrier en recommandé a été envoyé aux 6 propriétaires leur demandant de bien vouloir procéder à la remise en état du terrain avant le 31 mars 2017.
- Acquisition au mois de janvier d'un bureau et d'une armoire pour la mairie (budgétisés sur l'exercice 2016).
- Eclairage public : la Communauté de Communes du Grand Figeac, ayant la compétence éclairage public, propose à toutes les communes qui le désirent de changer l'éclairage actuel -en participant à une commande groupée - par un éclairage LED.
- Rénovation de l'appartement : le conseil municipal envisage de rénover l'appartement de 89m2 situé au dessus de la mairie et de la salle des fêtes. Quercy Energies, dans le cadre de sa mission de "Conseil en amont pour les collectivités dans le logement social" a été sollicité sur les questions de qualité énergétique du logement à gestion communale et sur les travaux envisagés. Un devis estimatif sera demandé à M. Marty, architecte à Villefranche de Rouergue.

Le mot du Maire

Chers administrés,

Un grand merci à tous ceux qui s'impliquent bénévolement dans les divers travaux qui contribuent à entretenir et à embellir la commune :

- Le mur qui va permettre de créer un nouvel emplacement pour dissimuler les conteneurs poubelle et le récup verre à l'entrée du chemin de la salle des fêtes
- Le traitement de la halle à l'huile de lin (à renouveler dès que le temps le permettra
- L'aménagement du cimetière (columbarium, jardin du souvenir et ossuaire)
- l'entretien des chemins communaux
- l'entretien des espaces fleuris

La vie communale est l'affaire de tous, la participation et les nouvelles idées sont les bienvenues.



Les enfants de Puyjourdes (17 sur 26)

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Très prochainement (courant mars) les demandes de carte nationale d'identité seront recueillies, comme pour les passeports, par les mairies équipées d'une station de recueil. Les demandes se feront pour le département du Lot dans les communes suivantes : Cahors, Cajarc, Castelnau-Montratier, Figeac, Gourdon, Gramat, Puy-l'Evêque, Saint-Céré, Souillac. Ces demandes seront transmises par voie dématérialisée aux centres d'expertise et de ressources titres (CERT) qui procéderont à leur instruction.

Dans le cadre d'une simplification administrative, comme pour les passeports, les demandes pourront être effectuées dans toutes les mairies de France équipées du dispositif. Les CNI seront obligatoirement récupérées à la mairie du dépôt de la demande.

Dans la région Occitanie, le CERT « CNI » sera situé dans le département de l'Hérault, à la préfecture de Montpellier.

A compter de début mars (date encore inconnue) vous devrez donc vous rapprocher des mairies habilitées pour vos demandes. Les formulaires CERFA sont téléchargeables à partir du site www.service-public.fr

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE

Un nouveau dispositif a été mis en place depuis le 15 janvier 2017. L'autorisation de sortie de territoire est matérialisée par l'usage d'un formulaire CERFA (N°15646*01), renseigné et signé par un titulaire de l'autorité parentale, accompagné de la copie de la pièce d'identité du signataire ainsi que d'une pièce d'identité valide (CNI ou passeport) de l'enfant (formulaire accessible sur le site www.service-public.fr).

Ce nouveau dispositif est différent de celui ayant existé antérieurement. Il n'impacte pas directement les mairies car les personnes concernées doivent produire elles-mêmes les documents. **Aucune démarche en mairie ou en préfecture n'est nécessaire.**

ORDURES MENAGERES

A compter du 1^{er} janvier 2017, les poches poubelles ne seront plus distribuées aux habitants.

CIMETIERES :

- Columbarium : Constitué de cases en granit, conçu pour recevoir les urnes funéraires. Ces cases au nombre de 2 pour le moment, sont destinées à être achetées par ceux qui le souhaitent.

- Jardin du souvenir : destinée à recueillir les cendres de ceux qui ne désirent pas les conserver et dont la famille pourra faire graver le nom sur une plaque fixée au-dessus.

- Ossuaire : Destiné à recevoir s'il en existe les restes funéraires lors de l'ouverture d'un emplacement repris par la commune.

Comité des fêtes

Manifestations prévues pour le printemps et l'été

CHASSE

Repas organisé par la société de chasse aux sangliers « le Roc Rouge »
Dimanche 26 février

Repas sanglier, organisé par
la société de chasse de Puyjourdes

Dimanche 12 mars

Inscription pour les repas Chasse auprès de René Pailly

COMITE DES FÊTES

Concours de belote

Vendredi 18 février

Chasse aux œufs

Lundi de Pâques, 17 avril

Cirk in Puyjourdes

Samedi 6 mai

Fête du village

Samedi 1er et dimanche 2 juillet

Rock in Puyjourdes

Vendredi 21 juillet

Repas du Pesquié

Début août